



Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour
La Bourse Régionale des valeurs mobilières (BRVM) ouvre sa séance de cotation du jour ... • (Page 07)

Approvisionnement

Le Togo intensifie ses efforts pour améliorer l'accès à l'eau potable

En 2025, le Togo intensifie ses efforts pour améliorer l'accès à l'eau potable, avec un objectif ambitieux : atteindre un taux de couverture de 80 % d'ici la fin de l'année. ... • (Page 04)

Allemagne

Année noire pour le marché des voitures électriques

Les immatriculations de véhicules électriques ont subi une chute de 27,4% après cinq années de croissance robuste. ... • (Page 08)

Le Togo en 2024

Une économie résiliente face aux défis mondiaux

• (Pages 03)

Togo

Vers une transformation structurelle de la filière rizicole

Le Togo a franchi une nouvelle étape dans la structuration de sa filière rizicole. Les 2 et 3 décembre 2024, un atelier ... • (Page 02)

Marché financier régional

Première sortie réussie pour le Togo en 2025

Le Togo a démarré l'année 2025 en beauté sur le marché financier de l'Union Monétaire Ouest-Africaine (UMOA), en levant 22 milliards ... • (Pages 04)

Notation financière

AFC reçoit la note « AAA » chez China Chengxin

L'Africa Finance Corporation (AFC) reçoit la note AAA de la société chinoise Chengxin, en tant que positions de la Société pour une diversification ... • (Page 06)

Fête Adossa-Gadao

Des milliers de femmes ont exécuté la danse « Kosso » à Sokodé

La fête Adossa-Gadao de la communauté Tem de la préfecture de Tchaoudjo, comme de tradition, s'est poursuivie, le dimanche 12 janvier, avec l'exécution ... • (Page 11)



Systemes Financiers Décentralisés

• (Pages 05,06,09,10,11)

Mise à jour de la liste des SFD agréées au Togo



FIBREZ SANS FRAIS

ACTUELLEMENT LES FRAIS D'INSTALLATION SONT À ~~10 000~~ **0 FCFA**

CANALBOX
VIVEZ L'INTERNET ILLIMITÉ

8866 www.canalbox.tg

Ce 08 de l'appel +20 FCFA. *Sous conditions d'éligibilité et de paiement du premier forfait mensuel.

Togo

Vers une transformation structurelle de la filière rizicole

Le Togo a franchi une nouvelle étape dans la structuration de sa filière rizicole. Les 2 et 3 décembre 2024, un atelier national a permis de valider le document de cartographie des acteurs de cette filière stratégique. Parallèlement, les organes de la section nationale de l'Observatoire du Riz de la CEDEAO ont été mis en place, renforçant les bases d'une transformation durable et inclusive.



• Junior Aredola

L'amphithéâtre du ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique Villageoise et du Développement Rural a accueilli un atelier de validation du document de cartographie des acteurs de la filière riz au Togo. Ce document, fruit d'un travail approfondi, identifie les principaux acteurs, zones de production et défis à relever pour répondre à une demande locale croissante. Le secrétaire général du ministère, M. TEZIKE Madadozi, a souligné l'importance stratégique de la filière riz dans la sécurité alimentaire et la balance commerciale nationale. « Le riz figure parmi les filières prioritaires, en raison de son potentiel de création de richesse et d'emplois », a-t-il rappelé. Les participants, comprenant des partenaires au développement, institutions financières, et acteurs agricoles, ont validé le document après une analyse approfondie. Les données révèlent que la production locale couvre seulement 32 % de la demande nationale, obligeant le pays à importer pour plus de 43 milliards FCFA en 2023. Pour y remé-

dier, les travaux ont insisté sur la nécessité d'accélérer les investissements dans les zones clés de production, notamment les régions des Savanes (plaine de l'Oti), Centrale (Sotouboua), et Plateaux (Amou, Kpélé, Est Mono, Moretan). Les clusters rizicoles de la région Maritime, comme Kovié et Agomé Glozou, ont également été mis en lumière. La mise en place d'une cartographie précise des acteurs et des zones de production constitue une avancée majeure pour structurer la filière rizicole au Togo. Elle permettra de mieux orienter les politiques publiques et d'attirer des financements ciblés. Cependant, le défi principal reste l'écart entre l'offre et la demande. Avec une couverture de seulement 32 % des besoins nationaux, le Togo doit renforcer la mécanisation, améliorer les semences et développer des infrastructures de transformation. L'appui des partenaires, notamment dans le cadre du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP), sera crucial pour relever ces défis. La création de la section nationale de l'Observa-

toire du Riz de la CEDEAO marque également un tournant important. En assurant un suivi et une coordination régionale, cet organe peut stimuler la compétitivité de la filière togolaise et renforcer son intégration aux chaînes de valeur régionales. Le riz occupe une place stratégique dans l'alimentation et l'économie togolaises. Face à une demande croissante, le gouvernement a multiplié les initiatives ces dernières années pour renforcer la production nationale. Les efforts s'inscrivent dans une dynamique régionale promue par la CEDEAO, qui soutient la mise en place d'un agenda rizicole cohérent dans ses États membres. Le Togo, avec ses vastes zones agricoles et son potentiel non exploité, est un acteur clé dans cette stratégie régionale. L'atelier de Lomé illustre ainsi la volonté nationale de répondre aux besoins alimentaires tout en renforçant la souveraineté économique et agricole du pays. L'objectif est clair : une transformation durable et inclusive de la filière rizicole pour un Togo autosuffisant en riz d'ici les prochaines années.

AUX DECIDEURS ...

Engagement au service de l'information économique

Cinq ans, un cap symbolique, une aventure enrichissante. Depuis 2019, le quotidien L'économiste du Togo s'est imposé comme une référence incontournable dans le paysage médiatique d'ici et d'ailleurs.

En distillant chaque jour une information économique et financière rigoureuse et pertinente, notre média s'est donné pour mission d'éclairer l'opinion publique, de promouvoir une culture économique et de contribuer aux débats essentiels pour le développement de notre cher et beau pays, le Togo, de l'Afrique et de l'humanité toute entière.

En ce début d'année 2025, nous célébrons avec une immense gratitude cet anniversaire. Cinq ans de défis relevés, d'analyses partagées et d'histoires racontées avec passion, non sans obstacles.

Cette aventure, nous la devons à vous, nos lecteurs, annonceurs, partenaires et sympathisants. Vos soutiens, sous toutes leurs formes, ont été le socle de notre résilience et de notre croissance.

À vous tous, nous adressons un sincère merci.

Mais loin de nous reposer sur nos lauriers, nous voyons en cette nouvelle année un nouveau départ, une opportunité de nous réinventer pour mieux vous servir. L'équipe rédactionnelle et de direction renouvelle aujourd'hui son engagement. Celui de continuer à vous offrir une information fiable, indépendante et orientée vers le développement socioéconomique. Nos pages resteront le miroir des dynamiques économiques locales et internationales, des initiatives innovantes et des défis à relever.

L'économiste du Togo, c'est bien plus qu'un journal. C'est une plateforme d'échanges, un catalyseur de progrès, et surtout, une voix au service du développement.

En 2025, nous continuerons à porter cette vision avec ambition et détermination avec vous à nos côtés.

Merci de faire partie de cette belle aventure. Ensemble, continuons à bâtir une Afrique éclairée, ambitieuse et prospère à partir du Togo.

L'aventure continue...

La rédaction de L'économiste du Togo.

Image du jour



Le Togo en chiffres

Informations générales	Togo	Afrique Subsaharienne	Source
Superficie	56 790 km ²	21,7 km ²	Banque mondiale, 2018
Population	8,3 millions	1 094 millions	CNU, 2020
Part de la population urbaine	42,8 %	41,4 %	CNU, 2020
Croissance démographique	2,4 %	2,6 %	CNU, 2020
Taux de fertilité	4,4 enfants par femme	4,7 enfants par femme	CNU, 2015-2020
Espérance de vie à la naissance	60,5 ans	60,5 ans	CNU, 2015-2020
Part de la population âgée de moins de 15 ans	41 %	42,7 %	CNU, 2020
Part de la population disposant de moins de 1,9 USD par jour en PPA	24,1 %	38,3 %	Banque mondiale, 2018
Taux d'alphabétisation des adultes	66,5 %	65,9 %	Banque mondiale 2019
APD par habitant	50,9 USD	49,9 USD	Banque mondiale 2019
Classement IDH 2019	167 / 189		PNUD, 2020

Le Togo en 2024

Une économie résiliente face aux défis mondiaux

En 2024, le Togo a démontré une remarquable résilience économique, enregistrant une croissance du PIB de 5,3 % selon les estimations. Grâce à des réformes structurelles et une gestion budgétaire rigoureuse, le pays confirme sa trajectoire de développement durable malgré un contexte mondial et régional incertain.

• Joël Yanclo

L'économie togolaise s'est distinguée en 2024 par sa capacité à maintenir une croissance robuste. Le document intitulé « La résilience de l'économie togolaise en 2024 : un bilan satisfaisant » réalisé par la Présidence de la République indique que le secteur agricole, principal moteur économique, a bénéficié de campagnes agricoles réussies, renforçant la production et la sécurité alimentaire. En parallèle, le secteur industriel a continué de progresser, porté par la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA), qui a stimulé les investissements privés et généré des emplois. Sur le plan budgétaire, le gouvernement a réduit le déficit public de 6,6 % du PIB en 2023 à 4,8 % en 2024, grâce à une gestion rigoureuse des finances publiques. La dette publique, bien que stable à 68 % du PIB, s'inscrit dans une stratégie de réduction progressive à 62 % d'ici 2028. Autre indicateur positif, l'inflation a été maîtrisée, passant de 7,6 % en 2022 à 3,6 % en 2024, ce qui a soutenu le pouvoir d'achat des ménages et favorisé la consommation intérieure.

Diversification économique comme levier de stabilité

L'agriculture demeure un pilier central de l'économie togolaise, représentant une part importante du PIB et de l'emploi. Les campagnes agricoles de



2024 ont non seulement renforcé la sécurité alimentaire mais aussi favorisé l'exportation de produits agricoles, contribuant à une balance commerciale plus équilibrée. Simultanément, le secteur industriel émerge comme un moteur de diversification grâce à des investissements stratégiques comme la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA). Ce projet symbolise le virage industriel du Togo, intégrant des chaînes de valeur régionales et attirant des capitaux étrangers, renforçant ainsi l'autonomie économique du pays.

Stratégie prudente

La réduction du déficit budgétaire de 6,6 % à 4,8 % en 2024 est la preuve d'une discipline budgétaire qui permet de restaurer la confiance des partenaires financiers et des investisseurs. La stabilisation de la dette publique à 68 % du PIB témoigne d'une vigilance accrue face à l'endet-

tement, avec un objectif de descendre à 62 % d'ici 2028. Cette stratégie s'inscrit dans le cadre des normes communautaires de l'UEMOA, renforçant la crédibilité macroéconomique du Togo. La baisse de l'inflation, de 7,6 % en 2022 à 3,6 % en 2024, reflète les efforts du gouvernement pour contrôler les pressions inflationnistes, notamment par des politiques monétaires et des mécanismes de stabilisation des prix. Cette maîtrise a un effet direct sur le pouvoir d'achat des ménages, soutenant la demande intérieure, facteur crucial dans une économie orientée vers la consommation.

Réformes structurelles comme moteur de transformation

Sous la feuille de route « Togo 2025 », des réformes structurelles significatives ont été mises en œuvre. La modernisation des infrastruc-

tures (routes, énergie, télécommunications), l'amélioration du climat des affaires et la promotion de l'entrepreneuriat sont des jalons qui attirent les investisseurs et créent une dynamique d'innovation. Ces mesures participent à la réduction des vulnérabilités économiques et sociales. Malgré ces progrès, le Togo fait face à des défis notables. La dépendance à certains secteurs comme l'agriculture expose l'économie aux aléas climatiques. La soutenabilité de la dette publique reste une préoccupation, bien que maîtrisée à court terme. De plus, les inégalités socio-écono-



miques pourraient limiter les effets de la croissance sur l'amélioration des conditions de vie. Pour maintenir sa trajectoire ascendante, le Togo devra accélérer la diversification économique, en intégrant davantage les secteurs technologiques et les services ; renforcer les capacités de résilience face aux chocs extérieurs, notamment dans les chaînes d'approvisionnement ; accroître les investissements dans le capital humain, particulièrement dans l'éducation et la formation professionnelle, pour préparer une main-d'œuvre adaptée aux nou-

veaux défis économiques.

Solidité des bases économiques

Depuis quelques années, le Togo s'est engagé dans une dynamique de réformes ambitieuses pour relever les défis économiques. Le leadership du Président Faure Essozimna Gnassingbé, couplé à une gestion stratégique des ressources, a permis au pays de mieux absorber les chocs exogènes, notamment les impacts des crises mondiales. L'année 2024 illustre la solidité des bases économiques du Togo, qui ambitionne de devenir un modèle en matière de développement durable et de résilience économique en Afrique de l'Ouest. Le Togo se positionne comme une économie résiliente et prometteuse en Afrique de l'Ouest, soutenue par une gouvernance économique solide et une vision stratégique. Cependant, la pérennité de ces performances nécessitera une adaptation continue aux mutations économiques mondiales et une inclusion renforcée de la population dans les fruits de la croissance.

Le Togo en chiffres

Prévisions du commerce extérieur	2021	2022 (e)	2023 (e)	2024 (e)	2025 (e)
Volume des exportations de biens et services (variation annuelle en %)	10,4	6,3	4,9	7,5	7,8
Volume des importations de biens et services (variation annuelle en %)	6,0	5,5	6,2	6,8	8,6

Sénégal	5,0	Etats-Unis	2,7
Nigéria	4,0	Malaisie	2,7

Source : Comtrade, 2022. En raison de l'arrondi, la somme des pourcentages peut être inférieure ou supérieure à 100

Le Togo en chiffres

Le Togo en chiffres

Indicateurs économiques	Togo	Afrique Subsaharienne	Source
PIB nominal en 2021	2,4 Mds USD	1 870 Mds USD	FMI
PIB par habitant en 2021	991,5 USD	1 742 USD	FMI
Part du secteur de l'agriculture dans le PIB	22 %	19 %	CNUCED, 2020
Part du secteur de l'industrie dans le PIB	23 %	29 %	CNUCED, 2020
Part du secteur des services dans le PIB	55 %	52 %	CNUCED, 2020

Indicateurs économiques	Togo		Afrique Subsaharienne		Source
	2021	2022	2021	2022	
Croissance du PIB réel	+5,1 %	+5,6 %	+4,5 %	+3,8 %	FMI
Croissance du PIB réel par habitant	+2,6 %	+3 %	+2,3 %	+1,5 %	FMI
Taux d'inflation moyen annuel	+4,3 %	+4,6 %	+11 %	+12,2 %	FMI
Solde budgétaire global, dons compris (en % du PIB)	-6,5 %	-4,9 %	-5,3 %	-4,7 %	FMI
Dette publique (en % du PIB)	63,8 %	63,6 %	56,9 %	55,1 %	FMI
Dette extérieure publique (en % du PIB)	25,8 %	28,0 %	25,1 %	24 %	FMI

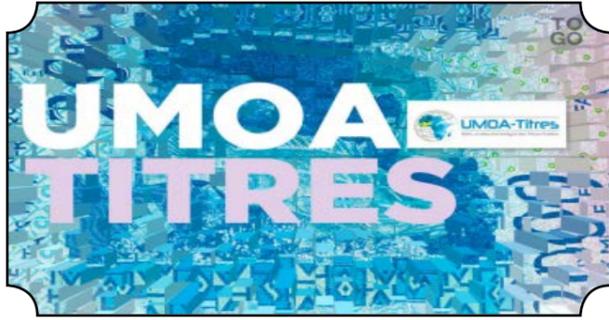
Marché financier régional

Première sortie réussie pour le Togo en 2025

Le Togo a démarré l'année 2025 en beauté sur le marché financier de l'Union Monétaire Ouest-Africaine (UMOA), en levant 22 milliards FCFA à travers une émission de bons et obligations assimilables du Trésor. Une performance marquée par la forte confiance des investisseurs.

● Wilson Lawson

Le vendredi 10 janvier 2025, le Togo a conclu avec succès sa première opération financière de l'année sur le marché régional de l'UMOA. Cette émission simultanée de bons et d'obligations assimilables du Trésor (BAT et OAT) visait initialement à mobiliser 20 milliards FCFA. Cependant, la forte adhésion des investisseurs s'est traduite par des soumissions atteignant 47 milliards FCFA, soit un taux de couverture impressionnant de 238,7 %. Finalement, le pays a retenu 22 milliards FCFA pour financer des projets inscrits dans son budget national, en ligne avec les priorités stratégiques du gouvernement. Cette opération témoigne de la solidité de la stratégie de financement du Togo sur les marchés régionaux. L'engagement des investisseurs, reflété par un taux de souscription élevé, confirme leur confiance dans la gestion



économique et financière du pays. En outre, cette levée de fonds s'inscrit dans le cadre d'un objectif ambitieux pour l'année 2025 : mobiliser un total de 332 milliards FCFA sur le marché régional. Avec une gestion proactive de ses ressources et une transparence accrue, le Togo s'impose de plus en plus comme un acteur crédible et attractif au sein de l'UMOA. Cette réussite pourrait également avoir des retombées positives en consolidant la position du pays sur le marché financier régional. Le Togo a intégré ces dernières années une dynamique de mobilisation de fonds sur le marché régional pour répondre aux besoins de

financement de son économie, en complément des ressources internes. Dans un environnement économique marqué par des incertitudes mondiales, cette stratégie s'avère cruciale pour maintenir les investissements publics et soutenir la croissance. Avec une ambition clairement affichée pour 2025, le gouvernement togolais semble déterminé à renforcer sa résilience économique tout en consolidant la confiance des partenaires financiers régionaux. Cette première sortie réussie augure bien pour la suite des opérations prévues cette année.

Loi de finances 2025

Les nouvelles dispositions expliquées aux PME/PMI

L'Agence nationale de promotion et de garantie de financement des PME/PMI (ANPGF) a organisé le mercredi 08 janvier, une séance de sensibilisation à l'endroit des opérateurs économiques sur la loi de finances exercice 2025.

Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de la première session des « Mercredis de l'Entrepreneur », un rendez-vous mensuel visant à renforcer les capacités managériales des entrepreneurs. Axés sur le thème « PME/PMI : comprendre les enjeux fiscaux et financiers des nouvelles dispositions fiscales de la loi de finances exercice 2025 », les travaux ont permis aux participants de mieux appréhender les réformes fiscales prévues, et de comprendre leurs implications, pour une gestion améliorée de leurs entreprises. « Nous avons choisi de parler de la loi de finances 2025 pour ce premier numéro du « mercredi de l'entrepreneur » en raison de l'importance que revêt

cette loi sur les activités des opérateurs économiques », a expliqué Naka Gnassingbé De Souza, directrice générale de l'ANPGF. Créée en 2006, l'ANPGF contribue à la résolution des problèmes d'accès au financement des entreprises. Elle fournit également une assistance aux PME/PMI

en matière de renforcement des capacités des promoteurs et des dirigeants. Au 31 décembre 2023, l'institution a accompagné 1300 entreprises pour un financement de plus de 15,5 milliards FCFA.

(Togo Officiel)



Approvisionnement

Le Togo intensifie ses efforts pour améliorer l'accès à l'eau potable

En 2025, le Togo intensifie ses efforts pour améliorer l'accès à l'eau potable, avec un objectif ambitieux : atteindre un taux de couverture de 80 % d'ici la fin de l'année. Des projets structurants et une enveloppe budgétaire significative marquent cette nouvelle étape dans la stratégie nationale.

● Nicole Esso

Face aux besoins croissants des populations, tant en milieu rural qu'urbain, le gouvernement togolais met les bouchées doubles pour garantir un accès élargi à l'eau potable. Les projets PASSCO (Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau dans les Communautés) et PASH-MUT (Projet d'Approvisionnement en Eau Potable et de Santé Hygiénique dans les Milieux Urbains et Ruraux) constituent le cœur des initiatives à renforcer en 2025. Ces actions incluent la construction de nouveaux forages dans les zones à forte demande, l'extension des réseaux de distribution d'eau potable pour toucher davantage de foyers, la modernisation des stations de traitement, visant à améliorer la qualité et la quantité d'eau distribuée. Pour ces projets, une enveloppe budgétaire de 22 milliards FCFA a été allouée au ministère de l'Eau et de l'Assainissement, dont 86,33 % (19 milliards FCFA) sont spécifiquement consacrés à l'approvisionnement en eau potable. Les ambitions du Togo en matière d'accès à l'eau s'inscrivent dans une dynamique de progrès notable observée ces dix dernières années. Le pays a su mobiliser



des ressources financières et humaines pour développer des infrastructures modernes et répondre à une demande croissante. L'objectif de 80 % de couverture d'ici fin 2025 témoigne de la volonté de combler les écarts géographiques, particulièrement en milieu rural où les défis logistiques sont plus prononcés. En outre, cette stratégie s'inscrit dans les objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'ODD 6 qui vise l'accès universel à l'eau et à l'assainissement. Cependant, des défis subsistent, notamment en termes de maintenance des infrastructures, de gestion des ressources hydriques et de renforcement des capacités institutionnelles. Une vigilance accrue sera également nécessaire pour garantir l'équité dans la distribution de ces ressources vitales. L'amélioration de l'accès à l'eau potable est

une priorité constante pour le Togo, un pays où l'eau représente un enjeu sanitaire, économique et social majeur. Depuis une décennie, plusieurs programmes d'envergure ont permis d'augmenter le taux de couverture en eau potable, particulièrement dans les zones périurbaines. Les initiatives de 2025 s'inscrivent dans la continuité de cette dynamique et bénéficient du soutien de partenaires internationaux et d'organisations régionales. Dans un contexte où les changements climatiques impactent les ressources en eau, cette stratégie d'anticipation et de modernisation est essentielle pour assurer une résilience durable. L'année 2025 sera donc déterminante pour le Togo dans son ambition de garantir l'accès universel à l'eau potable et d'améliorer significativement les conditions de vie des populations.

Vème République

Les députés s'approprient les nouvelles pratiques parlementaires

Désormais appelée à jouer un rôle de premier plan dans la nouvelle réforme constitutionnelle du pays, l'Assemblée nationale poursuit son processus d'adaptation. Un atelier de renforcement de capacités s'est déroulé dans ce sens jeudi 09 janvier au siège de la Représentation nationale à Lomé.

La séance, qui a réuni les membres du bureau des commissions permanentes, visait principalement à outiller les élus sur les réformes introduites dans le travail législatif par la Vème République, ainsi que les nouvelles exigences du travail parlementaire. La session a ainsi permis d'aborder des notions sur le mandat représentatif du député, la procédure d'élaboration d'un texte de loi (projet ou proposition), le circuit de la loi

(du dépôt du texte à sa promulgation par le Président du Conseil), ou encore les moyens pour l'exercice du contrôle de l'action gouvernementale. Les exposés ont en outre permis de s'informer sur la trajectoire historique de l'Assemblée nationale, et l'évolution du nombre des députés. « Il est impératif de s'adapter aux nouvelles exigences de la vie parlementaire », a exhorté le Président de l'Assemblée

nationale, Kodjo Adedze, qui a exhorté les députés à maîtriser le contenu de la nouvelle Loi fondamentale et les nouvelles méthodes législatives. Pour rappel, le nouveau régime parlementaire repositionne l'Assemblée Nationale et le Sénat au centre de la vie politique, et confère plus de pouvoirs au peuple, par le biais de ses représentants à l'hémicycle.

(Togo Officiel)

Source : FMI ; World economic outlook ; dernières données disponibles ; (e) estimations ; Le Togo en chiffres ; Indicateurs du commerce extérieur ; dernières données disponibles

Principaux pays partenaires du Togo		Principaux fournisseurs		Principaux clients	
2024		2020		2020	
(% des exportations)		(% des importations)		(% des exportations)	
Burkina Faso	13,9	Chine	20,3	Burkina Faso	13,9
Mali	13,0	France	8,6	Mali	13,0
Bénin	10,0	Inde	7,5	Bénin	10,0
Niger	8,5	Chana	5,6	Niger	8,5
Côte d'Ivoire	7,5	Japon	4,3	Côte d'Ivoire	7,5
Côte d'Ivoire	6,4	Nigéria	3,6	Côte d'Ivoire	6,4
		Allemagne	3,5		

Indicateurs du commerce extérieur		2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (en % du PIB)		66,9	58,1	56,7	54,4	52,9
Balance commerciale (hors services) (milliards USD)		-265	-644	-782	-757	n/a
Balance commerciale (services inclus) (milliards USD)		-222	-502	-626	-526	n/a
Exportations de biens et services (milliards USD)		1,0	-11,4	5,3	1,4	0,8
Importations de biens et services (milliards USD)		6,7	-0,7	2,0	2,1	-4,7
Importations de biens et services (en % du PIB)		40,0	32,9	32,7	31,3	31,1

Profil commercial		2016	2017	2018	2019	2020
Valeurs du commerce extérieur		2.382	1.874	2.116	2.021	2.116
Importations de biens (milliards USD)		1.298	1.016	1.020	1.055	1.088
Exportations de biens (milliards USD)		397	427	464	467	407
Exportations de services (milliards USD)		530	521	529	526	453

Source : Organisation mondiale du commerce (OMC) ; dernières données disponibles



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de l'Economie
et des Finances

DIRECTION DE LA MICROFINANCE

LISTE DES SFD AGREES Y COMPRIS LES CAISSES DE BASE DES RESEAUX

N°	INSTITUTIONS		N° D'AGREMENT	N° D'ENREGISTREMENT	DATE	SIEGE	TEL	RESEAU
	NOM DETAILLE	NOM ABREGE						
1.	Women And Associations for Gain Both Economic and Social	WAGES	208/MEF/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2014/215A	19/09/14	Lomé	22 22 54 71 22 20 13 26	Néant
2.	Coopérative d'Epargne et de Crédit des Artisans	CECA	156/MEF/DE/CAS-IMEC	T/1/GFLM/97/0003A	26/11/97	Lomé	22 22 64 93 90 36 17 30	Néant
3.	Coopérative d'Epargne et de Crédit des Assemblée de Dieu	COOPEC AD	089/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2001/0081A	23/04/01	Lomé	23 36 25 26 22 22 89 78	Néant
4.	Faîtière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo	FUCEC-TOGO	155/MEF/DE/CAS-IMEC Modifié par l'arrêté 345/MEF/SG/CAS-IMEC du 26/12/08	T/1/GFLM/97/0001A	26/11/97	Lomé	22 22 25 77 22 22 25 70	FUCEC-TOGO (Faîtière)
	1	Coopérative d'Epargne et de Crédit Solidarité	COOPEC SOLIDARITE	075/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2001/0067A	Lomé	22 23 06 30 22 22 22 87	FUCEC-TOGO
	2	Coopérative d'Epargne et de Crédit Maturité	COOPEC MATURITE	087/MEFP/SG/CAS-IMEC Modifié par l'arrêté 347MEF/SG/CAS-IMEC du 26/12/08	T/1/GFLM/2001/0079A	Lomé	22 20 31 76	
	3	Coopérative d'Epargne et de Crédit d'Avé	COOPEC AVE	265/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2000/0048A	Lomé	22 51 64 27	
	4	Coopérative d'Epargne et de Crédit de l'église Evangélique du Togo	COOPECEELO	076/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2001/0068A	Lomé	22 20 24 36	
	5	Coopérative d'Epargne et de Crédit Novissi	COOPEC NOVISSI	091/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/2/OGAT/2001/0083A	Atakpamé	24 40 03 90	FUCEC-TOGO
	6	Coopérative d'Epargne et de Crédit Parapluie	COOPEC PARAPLUIE	124/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2000/0024A	Lomé	23 38 34 11 22 23 09 70	
	7	Coopérative d'Epargne et de Crédit Gaieté	COOPEC GAIETE	208/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/3/TCSK/2000/0030A	Sokodé	25 50 16 14	
	8	Coopérative d'Epargne et de Crédit de Kandé	COOPEC KANDE	212/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/4/KEKA/2000/0034A	Kandé	26 67 01 26	
	9	Coopérative d'Epargne et de Crédit NAMOUNDOUGBA	COOPEC NAMOUNDOUGBA	128/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/5/TONA/2000/0029A	Namondougba	S/c 22 23 09 70	
	10	Coopérative d'Epargne et de Crédit de Blitta	COOPEC BLITTA	216/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/3/BLBL/2000/0038A	Blitta	25 54 00 01	
	11	Coopérative d'Epargne et de Crédit de CFAE	COOPEC CFAE	218/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/2/AGCF/2000/0040A	Agou	24 47 10 74	
12	Coopérative d'Epargne et de Crédit de Niamtongou	COOPEC NIAMTOUGO	222/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/4/DONI/2000/0044A	Niamtongou	26 65 02 82		
13	Coopérative d'Epargne et de Crédit d'Agbélouvé	COOPEC AGBELOUVE	264/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/1/ZIAG/2000/0047A	28/11/00	Agbélouvé	23 30 75 16	FUCEC-TOGO
14	Coopérative d'Epargne et de Crédit de Car-Naolo	COOPEC CAR-NAOLO	266/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/2/HANO/2000/0049A	28/11/00	Notse-Naolo	24 42 03 52	
15	Coopérative d'Epargne et de Crédit des Agents de CIMTOGO	CECAC	268/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2000/0051A	28/11/00	Lomé	22 27 08 59 22 23 09 70	
16	Coopérative d'Epargne et de Crédit des Employés de la Société Togolaise des Eaux	COOPEC TdE	046/MEFP/SG/CAS-IMEC Modifié par l'arrêté 348/MEF/SG/CAS-IMEC du 26/12/08	T/1/GFLM/2001/0063A	26/02/01	Lomé	22 21 62 77	
17	Coopérative d'Epargne et de Crédit des Postes et Télécommunications	COOPEC P&T	047/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2001/0064A	26/02/01	Lomé	22 21 44 01 22 23 09 70	
18	Coopérative d'Epargne et de Crédit Echoppe	COOPEC ECHOPPE	048/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2001/0065A	26/02/01	Lomé	22 22 64 52	
19	Coopérative d'Epargne et de Crédit d'Agagnan	COOPEC AGAGNAN	079/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/1/AFAF/2001/0069A	23/04/01	Agagnan	70 39 68 07 22 23 09 70	
20	Coopérative d'Epargne et de Crédit de Kouvé	COOPEC KOUVE	078/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/1/YTKU/2001/0070A	23/04/01	Kouvé	23 39 04 24	
21	Coopérative d'Epargne et de Crédit des Epouses des Agents de POIP	CECEAO	079/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/1/VOHA/2001/0071A	23/04/01	Hahotoé	23 21 52 70	
22	Coopérative d'Epargne et de Crédit des Travailleurs de la Sécurité Sociale du Togo	COOPECTRASSTO	080/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2001/0072A	23/04/01	Lomé	22 20 86 85	
23	Coopérative d'Epargne et de Crédit de l'Industrie Togolaise du Plastique	COOPEC ITP	081/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2001/0073A	23/04/01	Lomé	22 27 59 54 22 23 09 70	
24	Coopérative d'Epargne et de Crédit de l'Editogo	CECE	082/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2001/0074A	23/04/01	Lomé	22 21 37 18 22 23 09 70	
25	Coopérative d'Epargne et de Crédit de l'Hôpital Béthesda	COOPEC HOPITAL BETHESDA	086/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/2/AGAG/2001/0078A	23/04/01	Agou-Nyagbo	24 42 57 55	
26	Coopérative d'Epargne et de Crédit d'Eképé	COOPEC AKEPE	088/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/1/AVAK/2001/0080A	23/04/01	Aképé	93 64 66 00	
27	Coopérative d'Epargne et de Crédit Ariziki d'Assoli	COOPEC ARIZIKI D'ASSOLI	094/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/3/ASBA/2001/0086A	23/04/01	Bafilo	26 66 02 78	
28	Coopérative d'Epargne et de Crédit de Katchéré	COOPEC KATHERE	012/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/2/EMMO/2002/0096A	13/02/02	Morétan	90 23 42 30	
29	Coopérative d'Epargne et de Crédit Nyaménéko	COOPEC NYAMENEKO	013/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/1/AFAT/2002/0097A	23/04/02	Attitogon	23 31 05 11	
30	Coopérative d'Epargne et de Crédit Enyo	COOPEC ENYO	016/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/2/KTAD/2002/0100A	13/02/02	Adéta	24 47 10 74	
31	Coopérative d'Epargne et de Crédit d'Elavagnon	COOPEC ELAVAGNON	017/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/2/EMEL/2002/0101A	13/02/02	Elavagnon-Centre	24 44 60 57	
32	Coopérative d'Epargne et de Crédit d'Abépé	COOPEC AHEPE	018/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/1/YTAH/2002/0102A	13/02/02	Abépé	70 40 27 64	
33	Coopérative d'Epargne et de Crédit Onaf	COOPEC ONAF	0019/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2002/0103A	13/02/02	Lomé	22 27 89 56 22 23 09 70	
34	Coopérative d'Epargne et de Crédit des Travailleurs de Togo Electricité	CETRATE	136/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2005/123A	13/05/05	Lomé	22 21 27 44 22 23 09 70	
35	Coopératives d'Epargne et de Crédit NATAN	COOPEC NATAN	124/MFBP/SG/CAS-IMEC	T/2/BOTA/2007/168A	15/10/07	Bombouka	27 79 50 08	
36	Coopérative d'Epargne et de Crédit KLOTO	COOPEC KLOTO	104/MEF/SG/CAS-IMEC	T/2/KLTO/2011/240A	19/05/11	Kpalimé	24 41 02 79	
37	Coopérative d'Epargne et de Crédit TSEVIE	COOPEC TSEVIE	015/MEF/SG/CAS-IMEC	T/1/ZITV/2018/251A	14/02/18	Tsévié	23 30 40 36 23 30 45 90	
38	Coopérative d'Epargne et de Crédit ENTENTE	COOPEC ENTENTE	016/MEF/SG/CAS-IMEC	T/3/SOSO/2018/252A	14/02/18	Sotouboua	25 53 00 03	
39	Coopérative d'Epargne et de Crédit BILIMON	COOPEC BILIMON	017/MEF/SG/CAS-IMEC	T/4/BABA/2018/253A	14/02/18	Bassar	26 63 01 03	

	40	Coopérative d'Épargne et de Crédit de KARA	COOPEC KARA	018/MEF/SG/CAS-IMEC	T/4/KOKA/2018/254 A	14/02/18	Kara	26 60 61 05	
	41	Coopérative d'Épargne et de Crédit LUMIERE	COOPEC LUMIERE	019/MEF/SG/CAS-IMEC	T/5/OTMA/2018/255 A	14/02/18	Mango	27 71 72 26	
	42	Coopérative d'Épargne et de Crédit SITSOPE	COOPEC SITSOPE	180/MEF/SG/CAS-IMEC	T/1/AVKV/2018/257 A	15/10/18	Kévé	23 37 10 87	
	43	Coopérative d'Épargne et de Crédit Lando	COOPEC LANDO	025/MEF/SG/CAS-IMEC	T/1/TODA/2018/258 A	23/01/2020	Dapaong		
	Union des Mutuelles d'Épargne et de Crédit du Togo		U.M.E.C.TO	051/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2001/006 6A	02/03/01	Lomé	22 22 59 13	UMECTO (Faitière)
5.	1.	Mutuelle de Crédit-Épargne des Groupements de Femmes de la Préfecture de Golfe NEVAEME	Mutuelle NEVAEME	163/MEF/DE/CAS-IMEC	T/1/GFLM/97/0004A	08/12/97	Lomé	22 25 42 02	UMECTO
	2.	Mutuelle de Crédit-Épargne des Groupements de Femmes de la Préfecture de Tabligbo KEKELI	Mutuelle KEKELI	164/MEF/DE/CAS-IMEC	T/1/YTTB/97/0006A	08/12/97	Tabligbo	23 33 10 70	
	3.	Mutuelle de Crédit-Épargne des Groupements de Femmes de la Préfecture de Zio YAYRA	Mutuelle YAYRA	165/MEF/DE/CAS-IMEC	T/1/ZITV/97/0007A	08/12/97	Tsévié	23 30 42 85	
	4.	Mutuelle d'Épargne et de Crédit TIBI Sokodé	MUTUELLE TIBI	065/MEF/CAS-IMEC	T/3/TCSK/99/0015A	02/02/99	Sokodé	25 50 08 37	
	5.	Mutuelle des Mutuelles d'Épargne et de Crédit Finance Cauris	FINANCE CAURIS	207/MEF/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2008/187 A	28/07/08	Lomé	22 20 31 09	UMECTO
	6.	Mutuelle des Mutuelles d'Épargne et de Crédit TABLIGBO VILLE	MEC TABLIGBO VILLE	208/MEF/SG/CAS-IMEC	T/1/YTTB/2008/188 A	28/07/08	Tabligbo	23 34 04 05 90 16 92 72	
	7.	Mutuelle d'Épargne et de Crédit Dagnim	MUTUELLE DAGNIM	105/MEF/SG/CAS-IMEC	T/4/KOKA/2011/241 A	19/05/11	Kara	26 61 04 97	
	8.	Mutuelle d'Épargne et de Crédit Dindane	MUTUELLE DINDANE	106/MEF/SG/CAS-IMEC	T/5/TODA/2011/242 A	19/05/11	Dapaong	27 70 87 76	
	Union Rénovée des Caisses Locales d'Épargne et de Crédit		URCLEC*	171/MEFP/SG/CAS-IMEC Modifié par l'arrêté 191/MEF/SG/CAS-IMEC du 28/07/08	T/3/TCSK/2004/122 A	07/07/04	Sokodé	25 50 00 68 90 03 13 52	URCLEC (Faitière)
6.	1.	Mutuelle SUCCES	MUTUELLE SUCCES	132/MEFP/SG/CAS-IMEC Modifié par l'arrêté 194/MEF/SG/CAS-IMEC du 28/07/07	T/3/THTH/2006/139 A	25/08/06	Tchamba	25 52 01 88	URCLEC
	2.	Mutuelle LUMIERE	MUTUELLE LUMIERE	135/MEFP/SG/CAS-IMEC Modifié par l'arrêté 193/MEF/SG/CAS-IMEC du 28/07/07	T/3/THKA/2006/142 A	25/08/06	Kaboli	25 59 42 08	
	3.	Mutuelle PERSEVERANCE	MUTUELLE PERSEVERANCE	145/MEFP/SG/CAS-IMEC Modifié par l'arrêté 196/MEF/SG/CAS-IMEC du 28/07/07	T/3/SOSO/2006/152 A	25/08/06	Sotouboua	25 53 02 90	
	4.	Mutuelle EXCELLENCE	Mutuelle EXCELLENCE	148/MEFP/SG/CAS-IMEC Modifié par l'arrêté 195/MEFP/SG/CAS-IMEC du 28/07/07	T/3/BLPG/2006/155 A	25/08/06	Pagalagare	25 59 52 19	

Suite à la page 9

Notation financière

AFC reçoit la note « AAA » chez China Chengxin

L'Africa Finance Corporation (AFC) reçoit la note AAA de la société chinoise Chengxin, en tant que positions de la Société pour une diversification accrue des sources de financement.

● Junior Aredola

L'Africa Finance Corporation (AFC), le principal fournisseur de solutions d'infrastructure du continent, a reçu une notation de crédit intérieure AAA avec des perspectives stables de la société chinoise Chengxin International Credit Rating Co, apprend-on ce 13 janvier 2025. Ltd (CCXI). La notation des étapes permet à l'AFC d'approfondir son engagement sur les vastes marchés de capitaux de la dette intérieure de la Chine. Elle positionne la Corporation pour exploiter un nouveau groupe d'investisseurs et diversifier davantage ses sources de financement afin d'accélérer l'industrialisation et le développement des infrastructures critiques à travers l'Afrique. « En tant que BMD de premier plan dans la région, le FAC dispose d'un positionnement stratégique clair et de la capacité d'atteindre ses objectifs fixés », ont conclu les analystes du CCXI dans un rapport. « Les AFC mettent en œuvre un cadre de gestion des risques rationnels et maintiennent un appétit prudent pour le risque. En outre, son porte-



feuille de prêts assurés atténuée effectivement le risque de crédit de ses projets.» « Recevoir une notation de crédit AAA de CCXI est une autre approbation importante du fort profil de crédit de l'AFC et un moment décisif dans la stratégie d'augmentation des capitaux de l'AFC », a déclaré Samaila zuberu, présidente de l'AFC. « Cette reconnaissance au plus haut niveau valide notre résilience financière, notre gouvernance robuste et notre portée mondiale, et permettra de renforcer les liens avec les marchés asiatiques afin de stimuler les investissements essentiels dans le développement économique, la création d'emplois à forte valeur ajoutée et la prospérité de l'Afrique. « Outre diverses options de financement, l'AFC a l'intention d'étudier sa première émission d'obligations de pandas à court terme. Cette notation de crédit positionne

la Société pour s'engager davantage avec la base d'investisseurs obligataires chinois en 2025 et au-delà. Cette initiative souligne également l'engagement de l'AFC à mobiliser les marchés financiers mondiaux pour soutenir des projets d'infrastructure transformateurs», a déclaré Banji Fehintola, membre du directoire et chef des services financiers de l'AFC. La note AAA de CCXI confirme la solidité financière intrinsèque de la Société et son approche de la gestion des risques. En 2023, l'AFC a obtenu des résultats financiers remarquables, avec une augmentation de 15,3 % des bénéfices à 329,7 millions de dollars, et une augmentation de 17,3 % du total des actifs à 12,3 milliards de dollars. Cela a dépassé l'objectif stratégique de l'AFC, qui est de 10 milliards de dollars d'actifs. La position de capital de la Société, mesurée par son ratio Bâle II, est restée robuste à 34,5 % en 2023, ce qui démontre encore la force de son bilan. Les taux de couverture de liquidité (LCR) étaient de 161 % dans un scénario normal et de 143 % dans un scénario de stress, ce

qui souligne la robustesse de la santé financière de l'AFC. S'exprimant sur la base des résultats financiers de l'AFC, les analystes du CCXI ont noté : « AAC a réussi à at-

teindre ses indicateurs stratégiques au cours de la période 2019-2023. Au cours des cinq années, le rendement moyen du capital est passé d'environ 7 % à 12 %, tandis

que le total des actifs a considérablement augmenté, passant d'environ 4,5 milliards de dollars à la fin de 2018 à 12,3 milliards de dollars à la fin de 2023. »

Afrique

Les passeports les plus puissants en 2025 selon Henley & Partners

Malgré la progression de plusieurs Etats par rapport aux précédentes éditions du classement, trois passeports africains figurent dans le Top 50 mondial et permettent de visiter plus de 100 pays sans visa préalable.

Le passeport des Seychelles est celui qui ouvre le plus de portes pour voyager à l'international cette année, selon le classement 2025 des passeports les plus puissants au monde publié par le cabinet britannique de conseil en citoyenneté et de résidence Henley & Partners. Le passeport de cet Etat insulaire situé dans le nord-ouest de l'océan Indien occupe le 25e rang mondial, et donne accès à 156 destinations. Les Seychelles gagnent ainsi un rang dans le classement mondial par rapport à 2024 dans

« The Henley Passport Index 2025 », qui classe 199 passeports en fonction du nombre de destinations de voyages auxquelles leurs détenteurs peuvent accéder le plus librement, sans visa préalable. L'indice prend également en compte les cas où les titulaires de passeport peuvent obtenir un visa à l'arrivée, un permis de visite ou une autorisation de voyage électronique (AVE) à l'entrée. Les données utilisées pour réaliser ce classement sont, entre autres, celles fournies par l'International Air Transport Association (IATA) qui regroupe plus de 250 compagnies aériennes. Le passeport de l'île Maurice (29e

rang mondial) occupe la deuxième marche du podium à l'échelle africaine, puisqu'il permet de traverser facilement les frontières de 151 destinations sur un total de 227 destinations étudiées. Viennent ensuite les passeports de l'Afrique du Sud (48e rang mondial, 106 destinations), du Botswana (57e, 88 destinations), de la Namibie (62e, 81 destinations), du Lesotho (64e, 79 destinations), d'Eswatini (65e, 77 destinations), du Malawi (67e, 75 destinations), du Kenya (68e, 74 destinations) et du Maroc (69e, 73 destinations).

Avec Agence Ecofin

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

lundi 13 janvier 2025

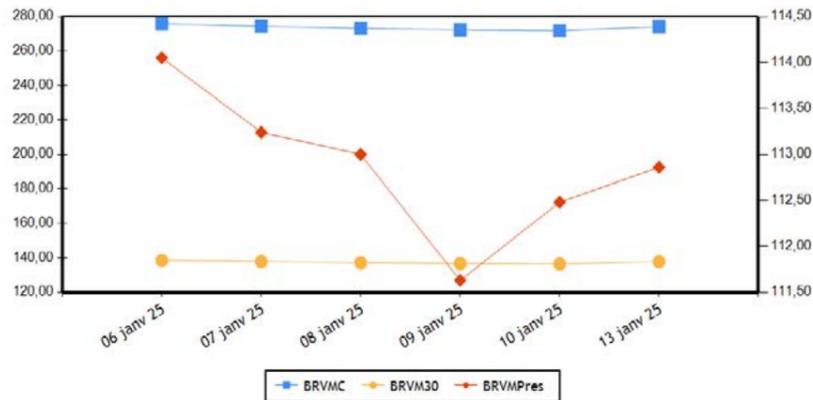
N° 8

BRVM COMPOSITE	274,10
Variation Jour	0,86 %
Variation annuelle	-0,70 %

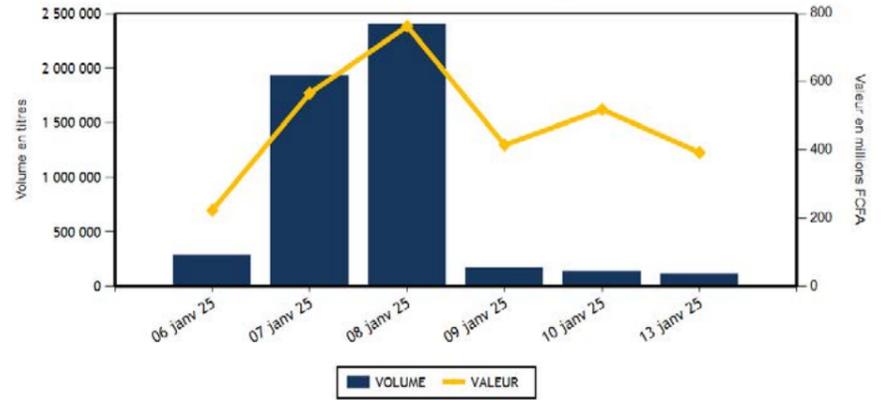
BRVM 30	137,80
Variation Jour	0,97 %
Variation annuelle	-0,68 %

BRVM PRESTIGE	112,86
Variation Jour	0,34 %
Variation annuelle	-1,72 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	10 008 353 609 317	0,86 %
Volume échangé (Actions & Droits)	114 507	-15,30 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	392 642 956	-12,72 %
Nombre de titres transigés	44	-2,22 %
Nombre de titres en hausse	11	-35,29 %
Nombre de titres en baisse	21	90,91 %
Nombre de titres inchangés	12	-29,41 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SAFCA CI (SAFC)	830	7,10 %	15,28 %
ORANGE COTE D'IVOIRE (ORAC)	17 800	4,68 %	1,71 %
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIBC)	3 540	1,72 %	-0,42 %
ONATEL BF (ONTBF)	2 245	1,13 %	-2,18 %
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	7 350	0,75 %	3,67 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	112,86	0,34 %	-1,72 %	30 177	246 390 325	10,28
BRVM-PRINCIPAL	37	136,28	-0,53 %	-1,33 %	84 330	146 252 631	10,87

INDICES SECTORIELS ANCIENS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	119,53	-0,82 %	1,85 %	7 695	34 770 365	18,00
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	768,35	2,30 %	0,57 %	12 116	136 003 680	12,35
BRVM - FINANCES	15	98,47	-0,72 %	-3,22 %	76 043	168 375 316	6,19
BRVM - TRANSPORT	2	319,03	-1,11 %	-2,91 %	63	82 200	4,02
BRVM - AGRICULTURE	5	190,94	-1,50 %	-3,11 %	13 843	42 945 110	13,93
BRVM - DISTRIBUTION	7	330,77	-0,89 %	-1,35 %	4 412	9 217 635	19,48
BRVM - AUTRES SECTEURS	2	663,43	0,00 %	2,15 %	335	1 248 650	23,33

INDICES SECTORIELS NOUVEAUX

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	100,61	2,38 %	0,61 %	10 812	130 734 195	12,40
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	99,30	-0,31 %	-0,70 %	1 245	1 870 540	22,64
BRVM - SERVICES FINANCIERS	15	96,78	-0,71 %	-3,22 %	76 043	168 375 316	6,19
BRVM - CONSOMMATION DE BASE	9	101,03	-0,52 %	1,03 %	17 096	67 778 465	18,40
BRVM - INDUSTRIELS	7	97,78	-0,72 %	-2,22 %	3 599	4 684 630	6,48
BRVM - ENERGIE	4	98,23	-2,47 %	-1,77 %	4 408	13 930 325	14,87
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	99,39	0,01 %	-0,61 %	1 304	5 269 485	10,56

Allemagne

Année noire pour le marché des voitures électriques

Les immatriculations de véhicules électriques ont subi une chute de 27,4% après cinq années de croissance robuste.

Les immatriculations de voitures électriques en Allemagne ont fortement chuté en 2024, plombant l'ensemble du marché automobile qui est reparti à la baisse, sans réelle perspective de reprise dans la première économie européenne en pleine déprime. Ce sombre bilan pour le marché automobile allemand, pilier de l'industrie nationale, était attendu après une succession de mauvais indicateurs au fil des mois. Sur l'ensemble de l'année 2024, 381 000 véhicules électriques ont été immatriculés, soit une chute annuelle de 27,4% après cinq années de croissance robuste, a indiqué lundi l'agence fédérale de l'automobile KBA. En cause: une demande ralentie par les effets durables de l'inflation ainsi que l'arrêt brutal, il y a un an, des aides publiques à l'achat pour les voitures à batterie. La part de marché de l'électrique est tombée à 13,5% des ventes totales de véhicules, après s'être approché des 19% en 2023. Au total, 2,81 millions de voitures ont été immatriculées l'an dernier dans la première économie européenne, soit un recul de 1,0% après deux années consécutives de hausse. Avec 992 000 nouvelles unités, les moteurs thermiques à essence regagnent même du terrain face à l'électrique en dépit des objectifs européens, avec des immatriculations en hausse de 1,4%. Seul point positif: le segment des véhicules hybrides reprend de l'élan, en hausse annuelle de 12,7%, et représente désormais une immatriculation sur trois. La tendance du recul électrique est européenne: les



● Les moteurs thermiques à essence regagnent même du terrain face à l'électrique en dépit des objectifs européens, avec des immatriculations en hausse de 1,4%. AFP

ventes de voitures électriques ont baissé dans 14 des 27 pays de l'UE en novembre, leur part de marché reculant de 16,3% à 15%, d'après le cabinet EY. Au classement des constructeurs, le géant Volkswagen reste maître chez lui: avec 537'000 unités immatriculées l'an dernier en Allemagne, il est très loin devant les constructeurs chinois (MG ROEWE, BYD, XPENG...) qui n'ont enregistré que 25'000 immatriculations en 2024. L'américain Tesla, premier constructeur mondial de véhicules tout électriques, a perdu du terrain sur le marché allemand: avec 38'000 immatriculations, sa part de marché a chuté à 1,3% contre 2,2% en 2023.

Menaces géopolitiques

Vague de plans sociaux, marges érodées, concurrence chinoise accrue: l'année 2024 a été semée de nouvelles alarmantes pour les constructeurs allemands. Le premier d'entre eux, Volkswagen, a annoncé la suppression de 35 000 emplois d'ici à 2030, une coupe sans

précédent destinée à réduire ses coûts. «Il est à craindre que 2025 ne soit pas vraiment meilleure», estime Constantin Gall, analyste du cabinet EY. Pour l'année prochaine, la fédération des importateurs automobiles VDIK s'attend à environ 2,85 millions de nouvelles immatriculations en Allemagne, une très légère progression. Depuis début janvier, les constructeurs doivent composer avec des sanctions européennes plus sévères sur les seuils de pollution des véhicules thermiques. Une grande partie de la classe politique allemande souhaite réviser voire reporter les sanctions, qui pourraient peser 16 milliards d'euros en capacité d'investissement sur les fabricants, d'après l'Association des Constructeurs européens d'automobiles (ACEA). Lors d'un sommet européen en décembre, le chancelier Olaf Scholz a appelé la Commission européenne à trouver un moyen pour que les amendes «n'affectent pas la capacité financière des entreprises qui doivent maintenant investir dans l'électromobilité».

(afp)

États-Unis

Rachat d'«US Steel» rejeté, Tokyo demande pourquoi

Le Premier ministre japonais ne voit pas en quoi l'opération «constituait un souci pour la sécurité nationale» américaine.

Le Premier ministre japonais Shigeru Ishiba a demandé lundi à Washington d'expliquer les risques pour la «sécurité nationale» qui l'ont conduit à rejeter l'acquisition de l'acier américain U.S. Steel par Nippon Steel. Des explications susceptibles de «dissiper l'inquiétude» des industriels nippons pour leurs investissements. «Ils doivent être capables d'expliquer clairement en quoi» ce projet de prise de contrôle de U.S. Steel par le géant japonais de la sidérurgie «constituait un souci pour la sécurité nationale» des États-Unis, a indiqué M. Ishiba lors



● Le Premier ministre japonais Shigeru Ishiba souhaite «dissiper l'inquiétude» des industriels nippons pour leurs investissements. AFP

d'une conférence de presse. Désormais, «il est malheureusement vrai que le monde industriel japonais s'inquiète

de l'avenir des investissements (aux États-Unis). Nous demandons instamment au gouvernement américain de prendre des mesures pour dissiper ces inquiétudes», a-t-il ajouté.

«Risque pour notre sécurité»

Le président américain Joe Biden a annoncé vendredi qu'il bloquait le rachat de U.S. Steel par le géant japonais de la sidérurgie, une opération annoncée en décembre 2023 pour 14,9 milliards de dollars.

(afp)

Confidentialité des données

Apple accepte de payer près de 100 millions de dollars

Apple a donné son accord pour payer 95 millions de dollars pour arrêter une plainte de consommateurs pour l'utilisation de données.

Apple a accepté de payer 95 millions de dollars (86,7 millions de francs suisses) pour mettre fin à des poursuites de consommateurs américains qui l'accusent d'avoir enregistré à leur insu leurs conversations privées via son assistant vocal Siri, présent notamment sur les iPhone. «Apple a toujours nié et continue de nier tout acte répréhensible et toute responsabilité présumés», précise l'accord signé mardi, qui doit encore être approuvé par la justice. Le géant technologique californien, qui a construit son image de marque sur les performances de ses appareils et sur le respect de la vie privée des utilisateurs, émerge ainsi de cinq années de bataille judiciaire. Améliorer l'assistant vocal D'après le recours collectif déposé en 2019, Siri pouvait être activé accidentellement et enregistrer des conversations privées. Les plaignants accusent Apple d'avoir violé la confidentialité des utilisateurs en transmettant ces enregistrements à des tiers.



● Un Apple store, à Chicago, aux États-Unis, le 21 mars 2024. Getty Images via AFP

L'accord exige que l'entreprise confirme qu'elle les a bien supprimés et qu'elle explique aux utilisateurs leurs choix en termes de stockage de données collectées par Siri, s'ils choisissent d'aider Apple à améliorer l'assistant vocal. Le groupe américain n'a pas immédiatement répondu à une sollicitation de l'AFP. La somme, qui sera distribuée entre un potentiel nombre élevé de consommateurs éligibles, résidant aux États-Unis, ne devrait pas peser sur les comptes d'Apple, une des plus grandes capitalisations mondiales.

Des poursuites contre

Amazon

En 2023, Amazon avait accepté de payer plus de 30 millions de dollars (27,3 millions de francs suisses) à l'agence américaine de protection des consommateurs (FTC) pour mettre fin à des poursuites contre ses sonnettes et caméras connectées Ring et son assistant vocal Alexa. La FTC l'accusait d'avoir donné accès à des vidéos des clients à des centaines d'employés et contractuels, et d'avoir stocké des données personnelles (sur les voix des utilisateurs, leur emplacement géographique, etc.) qu'elle avait pourtant promis de supprimer. Après avoir peu évolué pendant des années, Siri et Alexa sont en train de gagner en importance grâce à l'intelligence artificielle (IA) générative. La nouvelle technologie, popularisée par ChatGPT depuis deux ans, permet de transformer progressivement ces outils encore limités en assistants IA capables de tenir des conversations avec les humains et d'exécuter des tâches plus complexes.

Avec lematin.ch

Suisse

Les fonctionnaires fédéraux ne jurent plus que par le télétravail

L'administration fédérale a élargi son offre d'emplois à domicile au-delà des postes purement administratifs. Une flexibilité largement appréciée.

Depuis un certain temps déjà, on peut cocher la case «Travail à domicile possible» sur le site de recherche d'emplois vacants de la Confédération. Et le nombre de postes pour lesquels il est possible de faire du télétravail – de temps en temps ou régulièrement – est nettement plus grand qu'il fut un temps et ne se cantonne plus aux seuls postes administratifs. Environ la moitié des 400 postes actuellement vacants offrent ainsi cette option. Et cela même dans des secteurs clés tels que la justice, la politique, l'asile ou encore la sécurité, montre une analyse de la «SonntagsZeitung».

Fonctionnaires largement adeptes

Les fonctionnaires apprécient largement la possibilité de travailler à domicile, selon une enquête interne récente: près des trois quarts des près de 40'000 fonctionnaires fédéraux actuels, dont des cadres, y recourent régulièrement. Ainsi, l'offre du poste de direction des ressources humaines de l'Office fédéral de la culture en ligne



actuellement propose le télétravail. Et pour l'armée, la Confédération recherche la ou le futur(e) «Chef/fe Suivi de la situation» qui pourra aussi travailler à domicile. Berne ne dispose pas d'une vue d'ensemble détaillée du nombre de fonctionnaires qui télétravaillent, ni du pourcentage et du nombre de jours où ils le font. Toutefois, lors de la dernière grande enquête auprès du personnel, réalisée fin 2023, 83% des personnes interrogées ont déclaré avoir la possibilité de travailler de manière mobile, et 74% en faisaient usage.

Mieux concilier vie pro et vie perso

La même enquête a encore révélé que «la flexibilité du lieu de travail et la manière dont elle est gérée montrent que les collaborateurs ont appris à utiliser le travail mobile à leur avantage et à

l'apprécier au cours des dernières années». En parallèle, ça leur a permis de mieux concilier vie professionnelle et vie privée. Dans l'économie privée, les grandes entreprises du pays tendent à limiter le télétravail depuis la fin de la pandémie, note la «SonntagsZeitung». Novartis en vantait ainsi les mérites «pour toujours et pour tous», mais exige désormais plus de présence au bureau. Et chez Sulzer et chez Schindler, les règles en matière de télétravail ont encore été durcies. Au niveau international, Amazon a mis fin au home office fin 2024. Selon Andy Jassy, directeur du groupe, le travail en commun serait plus efficace et souderait davantage les équipes. Et chez UPS ou Boeing, certains groupes d'employés sont désormais aussi tenus de se rendre au bureau au quotidien.

Avec lematin.ch

	5.	Mutuelle EVENIR	MUTUELLE AVENIR	192/MEF/SG/CAS-IMEC	T/3/TCSK/2008/177A	28/07/08	Sokodé	24 45 97 00	
	6.	Mutuelle TRESOR	MUTUELLE TRESOR	197/MEF/SG/CAS-IMEC	T/3/BLBG/2008/178A	28/07/08	Blitta-Gare	25 59 50 43	
	7.	Mutuelle Kara Finance	MUTUELLE KARA FINANCE	042/MEF/SG/CAS-IMEC	T/4/KOKA/2009/210A	27/02/09	Kara	26 61 04 92	
	8.	Caisse Rénovée pour l'Equilibre Financier des Foyers	CREFF	164/MEF/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2009/215A	29/07/09	Lomé	22 51 82 82	
	9.	Mutuelle Plus de Lomé	Mutuelle Plus de Lomé	094/MEF/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2010/230A	01/04/10	Lomé	22 51 89 17	
		Union des Caisses Mutuelles d'Epargne et de Crédit des Savannes	U-CMECS	207/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/5/TODA/2005/126A	25/10/05	Dapaong	27 70 84 37	U-CMECS (Faitière)
	1.	Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit Fala-Gben de Tammongue	CMEC FALA-GBEN	076/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/5/TODA/2002/0110A	22/10/02	Tammongue	S/c 27 70 84 37	
	2.	Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit Mofuod de Tombonga	CMEC MOFUOD	077/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/5/TODA/2002/0111A	22/10/02	Tombonga	S/c 27 70 84 37	
	3.	Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit Yaabuog-Kan-Saad de Sikbaog	CMEC YAABUOG-KAN-SAAD	078/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/5/TODA/2002/0112A	22/10/02	Sikbaog	S/c 27 70 84 37	
7.	4.	Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit Tintua de Tidonti	CMEC TINTUA	079/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/5/TODA/2002/0113A	22/10/02	Tidonti	S/c 27 70 84 37	U-CMECS
	5.	Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit Banleman de Kpong	CMEC BANLEMAN	080/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/5/TODA/2002/0114A	22/10/02	Kpong	S/c 27 70 84 37	
	6.	Caisses Mutuelles d'Epargne et de crédit BANDASSOUND LIPO	BANDASSOUND LIPO	018/MEF/SG/CAS-IMEC	T/5/TODA/2008/173A	08/02/08	Dapaong	27 70 84 37	
	7.	Caisses Mutuelles d'Epargne et de crédit CINKASSE	CINKASSE	017/MEF/SG/CAS-IMEC	T/5/CICI/2008/174A	08/02/08	Cinkasse	27 70 84 37	
	8.	Caisses Mutuelles d'Epargne et de crédit LANTODTIM	LANTODTIM	016/MEF/SG/CAS-IMEC	T/5/TAOT/2008/175A	08/02/08	Tamonga	27 70 84 37	
		Faitière des Entités des Caisses d'Epargne et de Crédit des Associations Villageoises	FECECAV	154/MEF/DE/CAS-IMEC Modifié par l'arrêté 346/MEF/SG/CAS-IMEC du 26/12/08	T/2/AGAM/97/0002A	26/11/97	Kpalimé	99 48 40 16 24 41 05 94	FECECAV (Faitière)
	1.	Caisse d'Epargne et de Crédit des Associations Villageoises AVENIR	CECAV AVENIR	149/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/2/KLKP/2006/156A	29/08/06	Kpalimé	24 41 06 11 23 35 60 05	
	2.	Caisse d'Epargne et de Crédit des Associations Villageoises NEVAME	CECAV NEVAME	150/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/2/FIKP/2006/157A	29/08/06	Fiokepo	23 35 60 23	
	3.	Caisse d'ESPOIR pargne et de Crédit des Associations Villageoises ESPOIR	CECAV ESPOIR	151/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/2/AVAG/2006/158A	29/08/06	Avétono	99 91 25 09	
8.	4.	Caisse d'Epargne et de Crédit des Associations Villageoises SOLIDARITE	CECAV SOLIDARITE	152/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/2/AMAG/2006/159A	29/08/06	Amoussou	99 91 25 09	FECECAV
	5.	Caisse d'Epargne et de Crédit des Associations Villageoises DUANENYO	CECAV DUANENYO	153/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/2/APDA/2006/160A	29/08/06	Danyi-Apéyémé	90 92 30 08	
	6.	Caisse d'Epargne et de Crédit des Associations Villageoises FIDELITE	CECAV FIDELITE	154/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/2/ADKP/2006/161A	29/08/06	Adéta	23 35 74 08	
	7.	Caisse d'Epargne et de Crédit des Associations Villageoises la GRACE	CECAV LA GRACE	155/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/2/ASAG/2006/162A	29/08/06	Assabou	23 35 40 01	

Suite à la page 10

HOROSCOPE finance

Bélier Le soutien de Jupiter vous fera entrer dans une période de chance financière. Certains d'entre vous auront alors la possibilité d'améliorer nettement leurs revenus.

Taureau Même si des soucis financiers vous compliquent la vie, ne vous découragez pas. Certes, vous devrez vous serrez la ceinture et limiter les dépenses superflues. Cependant, vous pourrez compter sur un coup de pouce de la chance. Vous pourrez également effectuer de fructueuses transactions financières.

Gémeaux Certains problèmes financiers seront résolus grâce à des aides providentielles que vous ménagera la bonne planète Jupiter. Mais ce ne sera pas une raison pour vous montrer imprévoyant quand il s'agira de gérer votre budget, car de ce côté-là vous ne serez pas à l'abri de mauvaises surprises.

Cancer Côté argent, voyez un peu plus loin que le bout de votre nez. En effet, vous devrez éviter soigneusement de dépenser pratiquement tout ce que vous gagnez, en oubliant d'assurer vos arrières, de mettre un peu d'argent de côté dès que vous en aurez l'opportunité.

Lion Tâchez de régler vos problèmes pécuniaires aujourd'hui même. Ensuite, vous manquerez de lucidité et de sens pratique, et vous risquez ainsi de commettre de graves erreurs qui affecteront votre avenir.

Vierge Uranus et Neptune pourront vous apporter du bon et du moins bon dans le domaine financier. Du bon, dans la mesure où ils vous inciteront à accorder toute votre attention à la poursuite de vos objectifs dans ce domaine. Mais du moins bon aussi. Premièrement parce qu'Uranus risque de bloquer certaines de vos opérations ; ensuite parce que Neptune rendra la chance moins évidente.

Balance Votre situation pécuniaire paraîtra chance-lante. Vous vous trouverez sur des sables mouvants, car vous devrez faire face à d'importantes dépenses alors que l'argent tarde à entrer dans votre escarcelle comme prévu. Il n'y aura pas d'autres solutions que de procéder à de sévères mesures d'économie.

Scorpion Mercure influencera votre secteur argent. Mercure étant la planète de l'habileté, de l'intelligence et du commerce, il devrait vous aider à bien gérer votre budget ou à trouver le moyen d'améliorer vos revenus. Uranus et Neptune, qui influenceront aussi votre vie financière, risquent cependant par moments de vous souffler des idées un peu confuses ou trop audacieuses.

Sagittaire Vos intérêts financiers seront bien soutenus, et vos affaires devraient connaître une activité supérieure à la normale. Mais ce ne sera pas une raison pour chercher inconsidérément à assouvir votre fringale de dépenses !

Capricorne Votre vie matérielle sera sans nuages. Amélioration de vos rentrées mensuelles ou meilleur train de vie. Ceux qui avaient auparavant des problèmes financiers auront toutes les chances de les résoudre de manière satisfaisante. Ceux qui ont des dettes pesantes s'en verront délivrés et pourront commencer à faire de vraies économies.

Verseau La prudence vous sera recommandée dans la gestion de vos avoirs personnels. N'apportez de modifications dans vos placements qu'à coup sûr et ne vous fiez pas à l'avis du premier venu. L'investissement immobilier vous sera temporairement déconseillé.

Poisson Prenez le taureau par les cornes et attaquez-vous à des problèmes matériels qui commencent à prendre des proportions inquiétantes. Sans quoi, vous risquez d'avoir de très mauvaises surprises.

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Edité par l'Agence de communication « CHEZ VOUS TOGO »
N° RCCM : TG-LFW-01-2022-B12-01207
Adresse : Rue Entreprise de l'Union, en face de la Pharmacie des Roses - Agoè Télessou
Email : contact@leconomistedutogo.tg
Site web : www.leconomistedutogo.tg
REC N°0650 / 07 / 09 / 2022 / HAAC

Directeur Général

Léonard DOSSOU
(+228 96 26 05 15)

Administrateur Délégué

Anicet Carlos OKE
(+228 91 46 14 79)

Directeur de Publication

TIGOSSOU Midas K.A
(+228 90 16 47 09)

Rédacteur en Chef

Joël YANCLO
(+228 97 78 79 07)

Rédacteurs

Hélène MARTELOT

Nicole ESSO

Junior AREDOLA

Vivien ATAKPABEM

Wilson LAWSON

Directeur Commercial

Eli DEKOU
(+228 92 10 93 53)

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

A.Koffivi. AMOUZOUKPE

8.	Coopérative d'Épargne et de Crédit ABRI	MECA	215/MEF/SG/CAS-IMEC	T/1/LAAN/2008/195 A	28/07/08	Anébo	99 91 25 15	
9.	Caisse d'Épargne et de Crédit des Associations Villageoises ABWE	CECAV ABWE	084/MEF/SG/CAS-IMEC	T/2/WABA/2010/219 A	01/04/10	Badou	24 49 00 57	
10.	Caisse d'Épargne Et De Crédit Des Associations Villageoises ENYO	CECAV ENYO	085/MEF/SG/CAS-IMEC	T/2/OGAT/2010/220 A	01/04/10	Atakpamé	23 20 94 44	
11.	Caisse d'Épargne et de Crédit des Associations Villageoises YAYRA	CECAV YAYRA	086/MEF/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2010/221 A	01/04/10	Lomé	22 50 71 95	
12.	Caisse d'Épargne et de Crédit des Associations Villageoises FRATERNITE	CECAV FRATERNITE	087/MEF/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2010/222 A	01/04/10	Lomé	22 61 57 09	
	Union des Caisses Mutuelles d'Épargne et de Crédit pour Femmes du Togo	UCMECF-TO	083/MEF/SG/CAS-IMEC	T/3/TCSK/2010/218 A	01/04/10	Sokodé	24 45 02 83	UCMECF-TO (Faitière)
1.	Caisse Mutuelle d'Épargne et de crédit pour les Femmes de Blitta	CMECF-BLITTA	257/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/3/BLBL/2000/0056 A	22/11/00	Blitta	52 54 00 35	UCMECF-TO
2.	Caisse Mutuelle d'Épargne et de crédit pour les Femmes de Sokodé	CMECF-SOKODE	258/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/3/TCSK/2000/0057 A	22/11/00	Sokodé	25 50 10 41	
3.	Caisse Mutuelle d'Épargne et de crédit pour les Femmes de Sotouboua	CMECF-SOTOUBOUA	259/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/3/SOSO/2000/0058 A	22/11/00	Sotouboua	25 53 01 30	UCMECF-TO
4.	Caisse Mutuelle d'Épargne et de crédit pour les Femmes de Tchamba	CMECF-TCHAMBA	260/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/3/THTH/2000/0059 A	22/11/00	Tchamba	25 52 00 67	
5.	Mutuelle Régionale d'Épargne et de Crédit des Artisans	MURECA	245/MEF/SG/CAS-IMEC	T/4/KOKA/2010/234 A	08/09/10	Kara	26 70 23 61	
10.	Association Mutualiste pour la promotion de l'Épargne et du Crédit	AMUPEC	036/MEFP/DE/CAS-IMEC	T/1/GFLM/98/0009A	16/04/98	Lomé	23 35 50 76	Néant
11.	Mutuelle Universitaire du Togo	MUTO	161/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/99/0019A	18/08/99	Lomé	22 51 03 29 93 20 92 90	Néant
12.	Centrale d'Épargne et de Crédit de Lomé	CEC-LOME	167/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/99/0021A	26/08/01	Lomé	22 62 68 66 93 61 79 03 91 95 54 18	Néant
13.	Mutuelle des Groupements Producteurs de Café-Cacao "Dékawowo"	MGPCC « DEKAWOWO »	261/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/2/KLKP/2000/0060 A	22/11/00	Kpalimé	24 41 05 72	Néant
14.	Mutuelle de Solidarité et d'Entraide pour le Développement	MUSED	262/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2000/0061 A	22/11/00	Lomé	22 40 73 54 22 32 03 54	Néant
15.	Coopérative d'Épargne et de Crédit des travailleurs de l'Ascena du Togo	COOPECTAT	130/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2001/0088 A	25/07/01	Lomé	22 26 21 01	Néant
16.	Coopérative d'Épargne et de Crédit Santé-Ogou	COOPEC SANTE-OGOU	085/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/2/OGAT/2001/0077 A	23/04/01	Atakpamé	91 95 80 04 70 42 63 43	Néant
17.	Coopérative d'Épargne et de Crédit de Port Autonome de Lomé	COOPEC TOGO PORT	092/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2001/0084 A	23/04/01	Lomé	22 27 47 42	Néant
18.	Coopérative d'Épargne et de Crédit de l'Administration Publique du Togo	CECAP	129/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2001/0087 A	25/07/01	Lomé	22 20 00 82 90 97 20 49	Néant
19.	Coopérative d'Épargne et de Crédit pour la Promotion de la Femme	CECPF	131/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2001/0089 A	25/07/01	Lomé	22 27 01 25 22 27 17 83	Néant
20.	Coopérative d'Épargne et de Crédit des Travailleurs de la Société Togolaise de Coton	CETRASTOC	190/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/2/OGAT/2001/0092 A	29/08/01	Atakpamé	70 42 20 40 24 40 01 53	Néant
21.	Caisse Populaire pour le Développement et d'Entraide « Notre Dame de Fatima »	CPDE NOTRE DAME DE FATIMA	020/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/4/DONI/2002/0104 A	13/02/02	Niamtougou	24 45 80 91 90 02 69 77	Néant
22.	Le Papillon	LE PAPILLON	071/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2002/0106 A	22/10/02	Lomé	22 20 35 46 90 27 44 25	Néant
23.	Coopérative d'Épargne et de Crédit des Employés de Banques et Etablissements Financiers	CECEBEF	073/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2002/0108 A	22/10/02	Lomé	22 22 30 47 22 22 69 21	Néant
24.	Ami Financier des Pauvre	AFP	031/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/5/TODA/2003/116 A	27/02/03	Dapaong	27 70 85 24	Néant
25.	Mutuelle des Cadres pour le Développement	MUCAD	036/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/4/KOKA/2003/121 A	27/02/03	Kara	26 61 41 98 24 45 24 43 90 08 35 91	Néant
26.	Coopérative d'Épargne et de Crédit ILEMA	COOPEC-ILEMA	145/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/2/OGAT/2005/124 A	31/05/05	Atakpamé	24 49 35 60 24 49 36 46	Néant
27.	Mutuelle d'Épargne et de Crédit AKWABA	Mutuelle AKWABA	206/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/1/ZITV/2005/125A	25/10/05	Tsévié	23 30 00 57 23 30 00 79	Néant
28.	Encadrement pour la Gestion et l'Appui aux petites et moyennes Entreprises	EGAE	017/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2006/127 A	13/02/06	Lomé	70 47 59 30 22 20 63 02	Néant
29.	Coopérative Chrétienne d'Épargne et de Crédit	COCEC	016/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2006/128 A	13/02/06	Lomé	22 71 41 48 90 13 85 17	Néant
30.	Coopérative d'Épargne et de Crédit du Personnel de l'Office Togolaise des Phosphates	CECPO	156/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/1/LAKP/2006/163 A	29/08/06	Kpémé	70 44 77 34 22 21 61 98	Néant
31.	Mutuelle pour le Développement de l'Épargne et de Crédit KOMDEDZI	MUDECK	073/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2007/166 A	03/07/07	Lomé	22 20 90 81 90 32 76 00 98 00 75 75	Néant
32.	Caisse des Services d'Épargne à la Base pour le Développement	SEBADERS	128/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/2/KLKP/2007/170 A	15/10/07	Kpalimé	24 41 04 19	Néant
33.	Coopérative d'Épargne et de Crédit des Travailleurs de la Communauté Electrique du Benin	CECEB	20/MEF/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2008/171 A	08/02/08	Lomé	22 21 61 32 22 21 57 95 90 18 88 87	Néant
34.	Fonds d'Assistance aux Initiatives Privées au Togo	FAIP-TOGO	015/MEF/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2008/176 A	08/02/08	Lomé	22 20 83 55	Néant
35.	Mutuelle Femme Épargne Crédit	MUFEC	210/MEF/SG/CAS-IMEC	T/4/KOKA/2008/190 A	28/07/08	Kara	26 61 04 57 90 34 42 43	Néant
36.	Caisse Villageoise d'Épargne et de Crédit Lidaw	CAVEC LIDAW	211/MEF/SG/CAS-IMEC	T/4/KOKA/2008/191 A	28/07/08	Kara	26 60 14 59	Néant
37.	Coopérative des Femmes pour l'Épargne et le Crédit	COFEC	213/MEF/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2008/193 A	28/07/08	Lomé	99 99 94 54 93 38 34 34	Néant
38.	Coopérative d'Épargne et de Crédit Eliel Bonheur	COECEB	214/MEF/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2008/194 A	28/07/08	Lomé	91 00 02 54 22 46 71 41	Néant
39.	Club Entraide Sans Frontière Microfinance Lomé	CEF-MF LOME	217/MEF/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2008/197 A	28/07/08	Lomé	22 51 62 16 90 19 16 11	Néant
40.	Club Entraide Sans Frontière Microfinance Tchaoudjo	CEF-MF TCHAOUDJO	218/MEF/SG/CAS-IMEC	T/3/TCSK/2008/198 A	28/07/08	Sokodé	25 51 04 66 99 86 40 49	Néant
41.	Club Entraide Sans Frontière Microfinance Assoli	CEF-MF ASSOLI	219/MEF/SG/CAS-IMEC	T/4/ASBA/2008/199 A	28/07/08	Bafilo	26 66 02 64 99 86 40 48 22 19 29 62 96 98 98 90 22 71 11 01	Néant
42.	CAISSE LE SALUT	CAISSE LE SALUT	220/MEF/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2008/200 A	28/07/08	Lomé	70 44 81 52	Néant
43.	Coopérative d'Épargne et de Crédit Grâce Plus	COOPEC GRACE PLUS	221/MEF/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2008/201 A	28/07/08	Lomé	99 17 59 03 90 18 20 94	Néant
44.	Mutuelle Dignité Humaine	DIGNITE HUMAINE	222/MEF/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2008/202 A	28/07/08	Lomé	23 30 00 89	Néant
45.	Caisse d'Épargne et de Crédit TSO NAKLE	CEC TSO NAKLE	203/MEF/SG/CAS-IMEC	T/1/VOVO/2008/183 A	28/07/08	Vogan transféré à Afagnan	23 30 00 89	Néant
46.	Mutuelle ELIADA	MUTUELLE ELIADA	349/MEF/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2008/203 A	26/12/08	Lomé	22 20 27 57 90 08 91 34	Néant
47.	Coopérative d'Épargne et de Crédit La Fructueuse	COOPEC La Fructueuse	038/MEF/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2009/206 A	27/02/09	Lomé	23 36 10 42 22 27 09 44	Néant
48.	Mutuelle d'Épargne et de Crédit PROMOFINANCE	PROMOFINANCE	039/MEF/SG/CAS-IMEC	T/4/KOKA/2009/207 A	27/02/09	Kara	90 46 15 43 24 45 85 09	Néant
49.	Mutual Finance	MUTUAL FINANCE	041/MEF/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2009/209 A	27/02/09	Lomé	22 51 85 97 90 98 97 76	Néant

Suite à la page 11

Suite de la page 10

50.	Mutuelle d'Épargne et de Crédit pour la Promotion de l'Initiative Privée	MECPIP	161/MEF/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2009/212 A	29/07/09	Lomé	22 37 24 40 22 61 17 14	Néant
51.	Mutuelle d'Épargne et de Crédit de Doufelgou	MEC-D	162/MEF/SG/CAS-IMEC	T/4/DONI/2009/213 A	29/07/09	Niamtougou	26 65 02 88 70 37 73 05	Néant
52.	Fonds Communautaire pour le Développement	FOCODEV	224/MEF/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2009/217 A	24/09/09	Lomé	22 34 09 72 90 88 78 69	Néant
53.	Coopérative d'Épargne et de Crédit de l'Eglise de Pentecôte du Togo	COECEPT	081/MEF/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2010/223 A	31/03/10	Lomé	22 20 90 98 23 35 43 75	Néant
54.	Cercle des Amis pour la Solidarité et l'Entraide Microfinance	CASE-Microfinance	082/MEF/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2010/231 A	31/03/10	Lomé	22 21 28 87 90 21 98 51	Néant
55.	Caisse d'Épargne et de Crédit CANAAN	CEC CANAAN	088/MEF/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2010/224 A	01/04/10	Lomé	22 50 00 72 90 95 57 29	Néant
56.	Mutuelle d'Épargne de Crédit et d'Investissement	MECI	093/MEF/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2010/229 A	01/04/10	Lomé	90 64 18 05 22 50 77 76	Néant
57.	Coopérative pour le Développement des Affaires	CODA	089/MEF/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2010/225 A	01/04/10	Lomé	70 42 79 71 90 82 23 81	Néant
58.	Initiative Belgique Afrique Togo-microfinance devient Coopérative d'Épargne et de Crédit de l'Action pour le Développement Socio-économique et Epanouissement des Ménages	COOPEC ADESEM	091/MEF/SG/CAS-IMEC Modifié par l'arrêté N°118/MEF/SG/CAS-IMEC du 14 mai 2019	T/4/KOKA/2010/227 A	01/04/10	Kabou transféré à Sokodé	25 50 03 96 90 25 00 34	Néant
59.	Coopérative Millénum Microfinance	2M	092/MEF/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2010/228 A	01/04/10	Lomé	26 69 00 04 99 03 69 59	Néant
60.	Mutuelle d'Appui et de Soutien aux Jeunes pour le Développement	ASJD	243/MEF/SG/CAS-IMEC Modifié par l'arrêté N°104/MEF/SG/CAS-IMEC du 29/05/18	T/1/GFLM/2010/232 A	08/09/10	Lomé	22 25 33 46 22 21 09 05	Néant
61.	Mutuelle de Crédit pour le Financement du Développement au Togo	MCFD-TOGO	099/MEF/SG/CAS-IMEC	T/4/KOKA/2011/235 A	19/05/11	Kara	26 61 08 62 90 10 23 15	Néant
62.	Coopérative d'Épargne et de Crédit pour le Soutien aux Initiatives des Femmes pour l'Autopromotion	COOPEC SIFA	100/MEF/SG/CAS-IMEC	T/5/TODA/2011/236 A	19/05/11	Dapaong	27 70 86 95 90 70 92 15 90 30 62 86	Néant
63.	Programme d'Appui pour le Développement Economique et Social	PADES-MICROFINANCE	101/MEF/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2011/237 A	19/05/11	Lomé	22 20 53 85 22 22 99 83 22 20 51 64	Néant
64.	Mutuelle d'Épargne et de Crédit Islamique du Togo	MECIT	103/MEF/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2011/239 A	19/05/11	Lomé	22 51 60 77 22 25 60 77	Néant
65.	Coopérative d'Épargne et de Crédit Fidélité	COOPECFI	107/MEF/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2011/243 A	19/05/11	Lomé	22 51 95 64 90 18 17 97	Néant
66.	Structure de Promotion d'Épargne et de Crédit de l'Opportunities Industrialization Center International Togo	SPEC-OIC	209/MEF/SG/CAS-IMEC	T/1/HANO/2014/216 A	19/09/14	Notsè	24 42 04 53 70 44 70 12	Néant
67.	Echange pour l'Organisation et la Promotion des Petits Entrepreneurs au Togo	ECHOPPE-TOGO	210/MEF/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2014/217 A	19/09/14	Lomé	22 21 07 28	Néant
68.	Association Assilassimé Solidarité	ASSILASSIME SOLIDARITE	173/MEFP/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2014/248 A	24/08/15	Lomé	22 51 12 34 90 14 19 36	Néant
69.	Financière Africaine de Micro-Projets au Togo S.A.	FINAM-TOGO S.A.	278/MEFPD/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2015/249 A	31/12/15	Lomé	22 25 04 55 22 25 04 57	Néant
70.	Société Générale de Micro et Méso Finance S.A.	SOGEMEF S.A.	185/MEF/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2016/250 A	24/11/16	Lomé	22 20 15 95 22 20 15 96	Néant
71.	Coopérative Militaire d'Épargne et de Crédit	COMEC	126/MEF/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2018/256 A	01/08/18	Lomé	22 22 87 28 22 21 28 91	Néant
72.	Compagnie Financière Afrique Togo SA	COFINA SA	036/MEF/SG/CAS-IMEC	T/1/GFLM/2020/257 A	5/02/2020	Lomé	22 22 15 51	Néant

Fête traditionnelle Adossa-Gadao

Des milliers de femmes ont exécuté la danse « Kosso » à Sokodé

La fête Adossa-Gadao de la communauté Tem de la préfecture de Tchoudjo, comme de tradition, s'est poursuivie, le dimanche 12 janvier, avec l'exécution de la danse « Kosso » par de milliers de femmes rassemblées au stade municipal de Sokodé.

Comme l'année dernière, l'éclat de cette manifestation culturelle a été réhaussée par la présence de M. Foli-Bazi Katari, cadre du milieu et ministre de l'Environnement et des Ressources forestières. Il avait, à ses côtés, d'autres cadres de Tchoudjo et des femmes dignitaires. Les femmes Tem, vêtues de tenues traditionnelles et magnifiquement parées, ont chanté et exécuté la danse « Kosso » en cercle pendant près de deux heures d'horloge en balançant leurs pagnes de droite à gauche et vice-versa sous les ovations du public. Cette danse permet d'exhiber la beauté de la femme Tem, une beauté naturelle qui se reflète à travers sa tenue vestimentaire, c'est-à-dire, la beauté des pagnes et parures traditionnelles qu'elle porte. Elle est réservée seulement à la femme et à la jeune fille Tem



et s'exécute au lendemain de la fête Adossa-Gadao en soutien aux jeunes initiés.

« Kosso », une danse importée du Bénin

La porte-parole des danseuses, Mme Korodowou-Ahini Aferiwè a fait savoir que la danse Kosso a pour origine Djougou, au Bénin. « Nos tantes ont vu cette danse s'exécuter là et l'ont copiée », a-t-elle confié. Mme Korodowou-Ahini précise que « pour danser Kosso, la femme

ou la jeune fille doit porter une tenue traditionnelle ». Elle souligne que « cette tenue vestimentaire est notre identité, celle de la femme Tem, de la femme Kotokoli. Cela traduit ce que nos arrière-parents ont fait, c'est une perpétuité de la tradition Tem ». Mme Korodowou-Ahini félicite leurs mamans pour avoir perpétué cette tradition. « La danse Kosso, fait la fierté de la femme Tem et nous remercions nos mamans de l'avoir perpétué », a-t-elle dit, saluant la volonté des jeunes filles de conserver

cette tradition. « Vous voyez les jeunes filles impliquées dans cette danse, elles sont entrain de suivre nos pas », se réjouit-elle. « Notre souhait c'est que cette danse qui représente l'identité de la femme Tem, qui valorise la beauté de celle-ci et qui fait sa fierté soit immortalisée », a dit Mme Korodowou-Ahini.

Les femmes dignitaires au 1er rang dans la loge officielle

Mme Korodowou-Ahini a remercié le comité d'organisation de la fête « Adossa-Gadao » pour avoir innové cette année en plaçant les femmes dignitaires au premier rang dans la loge officielle. Pour elle, c'est une source de fierté

pour les femmes et une motivation qui vient encore les galvaniser dans l'exécution de la danse Kosso. « Les femmes dignitaires sont les leaders des femmes et nous sommes encore plus heureuses et honorées de danser sous le regard avisé de nos guides », a-t-elle laissé entendre.

Avec ATOP/MEK/BV

Opportunités !!!

Chambres meublées, spacieuses et climatisées sises à Cotonou – Sikecodji - non loin de l'Etoile Rouge.

Meilleurs tarifs avec une bonne connexion internet.

Appeler le : (+229) 69 19 08 80 / 60 91 78 00 / 97 14 85 43.

**NOUVEAU
50CL**

**MÊME
SAVEUR**

650*
FCFA

LA BOUTEILLE

50cl

Harmonies



EKU
BAVARIA

DEPUIS 1872
EKU
BAVARIA
d.c. 5,7% vol. · co



WWW.BBLOME.COM

*PRIX CONSEILLÉ À LA BOUTEILLE DE 50CL



CMJN

CMJN